

# CHAPITRE 7 – RÈGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT

## INDIVIDUEL 1<sup>ère</sup> SÉRIE

### JOUEURS ADMIS

Les joueurs classés en 1<sup>ère</sup> série et les joueurs :

- Ayant été classés en 1<sup>ère</sup> série Nationale (limité à 10 ans après le dernier classement en 1<sup>ère</sup> Série Nationale)
- Ayant obtenu un titre de Champion de France Open ou 1<sup>ère</sup> Série ou Triplettes D1 ou Quadrettes D1 ou vainqueur de la Coupe de France par Equipes (limité à 10 ans après le dernier titre obtenu)

**Clôture des inscriptions le mercredi 13 mars 2019 avant minuit et présence avant 13h le jour de la compétition.**

### DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

-La participation est au minimum de 16 joueurs sinon un regroupement de comités sera nécessaire (à voir avec le président de zone).

-L'épreuve se déroulera en 2 ou 3 séances, selon le nombre de participants.

-Si le nombre de participants est un multiple de 4 moins 2 ou 4 moins 3 joueurs **La compétition comportera une 1/2 finale et une finale**, la 1<sup>ère</sup> séance tiendra lieu de 1/2 finale, mise en place par tirage au sort intégral.

### **DEMI- FINALE**

Le champion sortant et les meilleurs joueurs par rapport au classement national sont exemptés.

- Elle se déroulera en une séance suivant le nombre d'inscrits. Les éliminations se feront dans l'ordre inverse du classement par ligne, en cas d'ex-aequo le départage entre 2 lignes ayant lieu au pourcentage (puis au nombre de tops, puis de sous-tops puis du classement national)
- Le nombre de qualifiés pour la finale sera défini en fonction de participants et sera diminué du nombre de joueurs exemptés
- La séance ne sera pas prise en compte pour le classement final et elle donnera ses propres PCN.

### **FINALE**

NB Tables	1 <sup>ère</sup> SEANCE ou 1/2 FINALE	2 <sup>ème</sup> SEANCE ou 1 <sup>ère</sup> séance si 1/2 finale	2 <sup>ème</sup> séance si 1/2 finale
10	2 x 5 TAB - 20 donnes	7 tables - 28 donnes	4 tables - 20 donnes
9	1 x 9 TAB - 28 donnes	7 tables - 28 donnes	4 tables - 20 donnes
8	1 x 8 TAB - 24 donnes	7 tables - 28 donnes	4 tables - 20 donnes
7	1 x 7 TAB - 28 donnes	7 tables - 28 donnes	4 tables - 20 donnes
6	1 x 6 TAB - 20 donnes	5 tables - 20 donnes	4 tables - 20 donnes
5	1 x 5 TAB - 20 donnes	4 tables - 20 donnes	4 tables - 20 donnes
4	1 x 4 TAB - 20 donnes	4 tables - 20 donnes	4 tables - 20 donnes

Les éliminations se feront dans l'ordre inverse du classement par ligne, le départage entre 2 lignes ayant lieu au pourcentage (puis au nombre de tops puis de sous-tops, enfin sur le classement national).

Le classement final se fera par addition des pourcentages des 2 séances affectés, le cas échéant, du coefficient correspondant s'il y a des éliminés.

LIEU	MEAUZAC
DATE	16 ET 17 MARS 2019
ARBITRE	Jérôme LABARBE
MISE EN PLACE	13H15
ENGAGEMENT (par joueur et par séance)	5€
INDICE PCN	1,8
POINTS DE PERFORMANCE	En fonction du nombre de participants
QUALIFIES	6

**Au terme de la séance de l'après-midi l'arbitre indiquera l'heure de mise en place de la séance du soir.**

**Le championnat de France se déroulera du 29 mai au 2 juin 2019 à ARGELES SUR MER**